

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	3
Indicateurs de performance financière clés	5
Résultats d'exploitation consolidés	6
Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
Secteurs d'exploitation à présenter	18
Résultats sectoriels de Weston Foods	18
Résultats sectoriels de Loblaw	20
Résultats sectoriels de Propriétés de Choix	26
Situation de trésorerie et sources de financement	28
Flux de trésorerie	28
Situation de trésorerie	31
Composantes de la dette totale	33
Situation financière	36
Notation	36
Capital social	37
Arrangements hors bilan	38
Résultats d'exploitation trimestriels	39
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	40
Risques d'entreprise et gestion des risques	41
Normes comptables	41
Perspectives	45
Mesures financières non conformes aux PCGR	46
Informations supplémentaires	57

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 58 à 100 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 3 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 194 du Rapport annuel 2018 de la société.

Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. En vertu de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (la « réorganisation » ou le « transfert »). Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). Après la réorganisation, la société détenait directement une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend la participation d'environ 3,8 % détenue directement par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société. Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement. À la clôture du placement, la société détenait une participation véritable d'environ 63,0 % dans Propriétés de Choix.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 25 juillet 2019.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques et à la restructuration, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, à la situation de trésorerie future, aux dépenses d'investissement prévues et à l'état et à l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Rapport de gestion

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2018 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacies sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	12 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018
Chiffre d'affaires	11 603 \$	11 245 \$
Résultat d'exploitation	770 \$	589 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 313	1 073
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,3 %	9,5 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	194 \$	38 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	184	28
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	263	210
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,19 \$	0,21 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,70 \$	1,63 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 214 \$	2 410 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 123	601
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	430	213
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	15 938 \$	16 587 \$
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	14,6 %	12,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	10,0 %	11,5 %

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après;
- l'incidence de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, plus amplement décrit ci-après et dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion;
- l'effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ de la société qui a résulté de l'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'une réorganisation réalisée en novembre 2018, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	11 603 \$	11 245 \$	358 \$	3,2 %	22 776 \$	21 989 \$	787 \$	3,6 %
Résultat d'exploitation	770 \$	589 \$	181 \$	30,7 %	1 356 \$	1 091 \$	265 \$	24,3 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 313	1 073	240	22,4 %	2 471	1 991	480	24,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,3 %	9,5 %			10,8 %	9,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles¹⁾	534 \$	400 \$	134 \$	33,5 %	1 069 \$	800 \$	269 \$	33,6 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	308	385	(77)	(20,0) %	1 180	403	777	192,8 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	251	182	69	37,9 %	498	323	175	54,2 %
Impôt sur le résultat	109 \$	126 \$	(17) \$	(13,5) %	195 \$	232 \$	(37) \$	(15,9) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	172	164	8	4,9 %	305	299	6	2,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	26,6 %	26,9 %			26,7 %	26,9 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	194 \$	38 \$	156 \$	410,5 %	(284) \$	228 \$	(512) \$	(224,6) %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	184	28	156	557,1 %	(304)	208	(512)	(246,2) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	263	210	53	25,2 %	464	388	76	19,6 %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	1,19 \$	0,21 \$	0,98 \$	466,7 %	(1,99) \$	1,61 \$	(3,60) \$	(223,6) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,70 \$	1,63 \$	0,07 \$	4,3 %	3,01 \$	3,01 \$	— \$	— %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'amortissements de 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (240 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ainsi que d'amortissements accélérés de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (néant en 2018) et de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (4 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Weston Foods et liés aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 184 millions de dollars, en hausse de 156 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 103 millions de dollars et de l'amélioration de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 103 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 83 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - l'incidence favorable de 49 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 19 millions de dollars.
- L'amélioration de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation en novembre 2018;
 - l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ attribuable essentiellement à l'incidence de l'acquisition de CREIT, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-dessous.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 263 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 53 millions de dollars, ou 25,2 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus. L'IFRS 16 a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ au deuxième trimestre de 2019.

La société a comptabilisé un bénéfice net dilué par action ordinaire de 1,19 \$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 0,98 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 0,91 \$ par action ordinaire, y compris l'incidence favorable de 0,66 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, liée à l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et l'incidence favorable de 0,39 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable aux coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- une amélioration de 0,07 \$ par action ordinaire de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Rapport de gestion

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 1,70 \$ par action ordinaire au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 0,07 \$ par action ordinaire, ou 4,3 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation. L'IFRS 16 a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ au deuxième trimestre de 2019.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 304 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 208 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Cette baisse découle essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 588 millions de dollars, notamment l'incidence négative de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'augmentation de 76 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 588 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 518 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2019;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 87 millions de dollars;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 50 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018.
- L'amélioration de 76 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation tient compte de l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, normalisée pour exclure cette incidence, s'est améliorée de 78 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation en novembre 2018;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ attribuable essentiellement à l'incidence de l'acquisition de CREIT, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-dessous.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 464 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 76 millions de dollars, ou 19,6 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 78 millions de dollars, ou 20,1 %, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, la perte nette diluée par action ordinaire s'est établie à 1,99 \$, soit un recul de 3,60 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Ce recul découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 3,60 \$ par action ordinaire, essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 3,29 \$ par action ordinaire;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 0,59 \$ par action ordinaire;
- facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 0,40 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 3,01 \$ par action ordinaire pour l'exercice à ce jour et est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation. L'IFRS 16 a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾.

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	479 \$	468 \$	11 \$	2,4 %	995 \$	985 \$	10 \$	1,0 %
Loblaw	11 133 \$	10 821 \$	312 \$	2,9 %	21 792 \$	21 156 \$	636 \$	3,0 %
Propriétés de Choix	324 \$	295 \$	29 \$	9,8 %	647 \$	510 \$	137 \$	26,9 %
Autres et intersectoriel	(333) \$	(339) \$			(658) \$	(662) \$		
Chiffres consolidés	11 603 \$	11 245 \$	358 \$	3,2 %	22 776 \$	21 989 \$	787 \$	3,6 %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 11 603 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 358 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance de 2,4 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 2,2 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires est demeuré relativement inchangé. Le chiffre d'affaires a été touché par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018.

Rapport de gestion

- Incidence positive de 2,8 % découlant de l'augmentation de 2,9 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 306 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 259 millions de dollars, ou 2,5 %, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,6 % pour le trimestre à l'étude. Le secteur de l'alimentation au détail a affiché un achalandage moins élevé, mais une taille du panier plus élevée au cours du trimestre. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été comparable (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,6 % (inflation de 0,1 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 %.
- Incidence positive de 0,3 % découlant de l'augmentation de 9,8 % du chiffre d'affaires de Propriétés de Choix. L'amélioration de 29 millions de dollars est attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT de 31 millions de dollars, à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, ainsi qu'aux produits additionnels tirés d'autres immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des produits liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au cours du deuxième trimestre de 2018.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 22 776 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 787 millions de dollars, ou 3,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence positive d'un montant négligeable découlant de la croissance de 1,0 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 2,7 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 1,7 % en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, en partie contrebalancées par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.
- Incidence positive de 2,9 % découlant de l'augmentation de 3,0 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 603 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 456 millions de dollars, ou 2,2 %, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,1 %.
- Incidence positive de 0,6 % découlant de l'augmentation de 26,9 % du chiffre d'affaires de Propriétés de Choix. L'amélioration de 137 millions de dollars est attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT de 132 millions de dollars, à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, ainsi qu'aux produits additionnels tirés d'autres immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des produits liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au cours du deuxième trimestre de 2018.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	12 \$	20 \$	(8) \$	(40,0) %	22 \$	31 \$	(9) \$	(29,0) %
Loblaw	586 \$	508 \$	78 \$	15,4 %	1 035 \$	882 \$	153 \$	17,3 %
Propriétés de Choix	226 \$	34 \$	192 \$	564,7 %	449 \$	212 \$	237 \$	111,8 %
Autres et intersectoriel	(54) \$	27 \$			(150) \$	(34) \$		
Chiffres consolidés	770 \$	589 \$	181 \$	30,7 %	1 356 \$	1 091 \$	265 \$	24,3 %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 770 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 181 millions de dollars, ou 30,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 139 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 76 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw, y compris l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de Loblaw au cours du trimestre, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw et par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance sous-jacente négative sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable essentiellement à une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- l'incidence favorable nette de 76 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement des coûts d'acquisition et autres coûts connexes de 106 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018, en partie contrebalancés par l'incidence défavorable de 23 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 356 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 265 millions de dollars, ou 24,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 78 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ce montant, a augmenté de 187 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'amélioration de 126 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 61 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 126 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;

Rapport de gestion

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw, y compris l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de Loblaw au cours du trimestre, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw et par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
facteurs en partie contrebalancés par
- la performance sous-jacente défavorable sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable essentiellement à une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- l'incidence favorable nette de 61 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence de 114 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
facteur en partie contrebalancé par
 - l'incidence défavorable de 25 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
 - l'incidence défavorable de 23 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	49 \$	47 \$	2 \$	4,3 %	95 \$	92 \$	3 \$	3,3 %
Loblaw	1 173 \$	838 \$	335 \$	40,0 %	2 211 \$	1 569 \$	642 \$	40,9 %
Propriétés de Choix	233 \$	211 \$	22 \$	10,4 %	463 \$	368 \$	95 \$	25,8 %
Autres et intersectoriel	(142) \$	(23) \$			(298) \$	(38) \$		
Chiffres consolidés	1 313 \$	1 073 \$	240 \$	22,4 %	2 471 \$	1 991 \$	480 \$	24,1 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 240 millions de dollars, ou 22,4 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 313 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 160 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 80 millions de dollars, ou 7,5 %, et il a été touché par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,1 % découlant de la diminution de 2,1 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. La baisse est attribuable à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancée par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.
- Incidence positive de 4,2 % découlant de l'augmentation de 5,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 2,1 % découlant de l'augmentation de 10,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par une diminution du résultat d'exploitation net liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au cours du deuxième trimestre de 2018.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 480 millions de dollars, ou 24,1 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 2 471 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 315 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 165 millions de dollars, ou 8,3 %, et il a été touché par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,2 % découlant de la diminution de 3,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. La baisse est attribuable à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et à la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.
- Incidence positive de 3,5 % découlant de l'augmentation de 4,5 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 4,8 % découlant de l'augmentation de 25,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT et à la hausse du résultat d'exploitation net tiré des projets d'aménagement terminés, en partie contrebalancées par une diminution du résultat d'exploitation net liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au cours du deuxième trimestre de 2018.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		12 semaines closes le				24 semaines closes le			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	
Weston Foods	35 \$	28 \$	7 \$	25,0 %	67 \$	59 \$	8 \$	13,6 %	
Loblaw	580 \$	341 \$	239 \$	70,1 %	1 160 \$	682 \$	478 \$	70,1 %	
Propriétés de Choix	1 \$	— \$	1 \$	— %	1 \$	— \$	1 \$	— %	
Autres et intersectoriel	(82) \$	31 \$			(159) \$	59 \$			
Chiffres consolidés	534 \$	400 \$	134 \$	33,5 %	1 069 \$	800 \$	269 \$	33,6 %	

Au deuxième trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 134 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 534 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 118 millions de dollars de l'IFRS 16. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure cette incidence, ont augmenté de 16 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 269 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 069 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 237 millions de dollars de l'IFRS 16. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure cette incidence, ont augmenté de 32 millions de dollars.

Rapport de gestion

Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 116 millions de dollars (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars (240 millions de dollars en 2018), respectivement, des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et ils tiennent compte respectivement d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (néant en 2018) et de 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et de 39 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le				24 semaines closes le			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	308 \$	385 \$	(77) \$	(20,0) %	1 180 \$	403 \$	777 \$	192,8 %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(2)	(180)	178	98,9 %	(584)	(99)	(485)	(489,9) %
Frais d'émission de Propriétés de Choix	(14)	—	(14)	— %	(14)	—	(14)	— %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(41)	(23)	(18)	(78,3) %	(84)	19	(103)	(542,1) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	251 \$	182 \$	69 \$	37,9 %	498 \$	323 \$	175 \$	54,2 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 77 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 308 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. La diminution reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus totalisant 146 millions de dollars, en partie contrebalancée par une augmentation de 69 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence défavorable d'environ 41 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 28 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », qui a découlé de l'émission de nouvelles débentures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition et du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 777 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 180 millions de dollars. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence défavorable de 602 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, y compris l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 485 millions de dollars, qui a découlé de la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours de l'exercice. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 175 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence défavorable d'environ 83 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 92 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition et du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019, en partie contrebalancées par le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série A et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw, en partie contrebalancée par le remboursement d'emprunts à terme.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le				24 semaines closes le			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	109 \$	126 \$	(17) \$	(13,5) %	195 \$	232 \$	(37) \$	(15,9) %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	38	38	—	— %	85	67	18	26,9 %
Réévaluation des soldes d'impôt différé	15	—	15	— %	15	—	15	— %
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	10	—	10	— %	10	—	10	— %
Impôt sur le résultat ajusté ¹⁾	172 \$	164 \$	8 \$	4,9 %	305 \$	299 \$	6 \$	2,0 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	23,6 %	61,8 %			110,8 %	33,7 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	26,6 %	26,9 %			26,7 %	26,9 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Rapport de gestion

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,6 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 61,8 % au deuxième trimestre de 2018. La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à une diminution de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,6 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 26,9 % au deuxième trimestre de 2018. La diminution est principalement attribuable à une baisse de certains éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 110,8 %, comparativement à 33,7 % pour la période correspondante de 2018. L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par la réévaluation de certains soldes d'impôt différé, et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,7 %, comparativement à 26,9 % pour la période correspondante de 2018. La diminution est principalement attribuable à une baisse de certains éléments non déductibles.

En raison du placement de parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre et de la dilution de la participation de la société dans Propriétés de Choix qui en a découlé, la société a comptabilisé un bénéfice de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lors de la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

Mise en œuvre de l'IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoyait l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Normes comptables » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 4,1 milliards de dollars et une obligation locative de 5,1 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour :

	12 semaines closes les Variation (en \$)				24 semaines closes les Variation (en \$)			
(en millions de dollars, sauf indication contraire) Favorable/(défavorable)	Weston Foods	Loblaw	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾	Weston Foods	Loblaw	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾
Résultat d'exploitation	1 \$	82 \$	(41) \$	42 \$	2 \$	157 \$	(81) \$	78 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	3	290	(133)	160	6	572	(263)	315
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(1)	(82)	42	(41)	(2)	(164)	83	(83)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(208)	92	(118)	(4)	(415)	182	(237)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	—	—	1	1	—	(3)	1	(2)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	—	—	0,01	0,01	—	(0,02)	0,01	(0,01)

i) Tient compte de l'incidence négligeable, d'un exercice à l'autre, de Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour.

Transfert de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour Loblaw et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les actionnaires minoritaires de Loblaw ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de Loblaw détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et la société a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix. Par suite de cette réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et, par conséquent, elle a cessé de consolider cette participation. Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter distinct de la société. Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires minoritaires de Loblaw.

L'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre de la réorganisation a eu un effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾.

La société demeure sous le contrôle de M. W. Galen Weston qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités qu'il contrôle, détient environ 53,1 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Placement de parts de fiducie Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement par voie de prise ferme visant 30 042 250 parts de fiducie (les « parts ») au prix de 13,15 \$ la part, pour un produit brut global d'environ 395 millions de dollars et un produit net d'environ 381 millions de dollars (le « placement »). Le placement consistait en la vente, par voie de prise ferme, de 26 237 250 parts à un syndicat de preneurs fermes et en l'acquisition par la société de 3 805 000 parts pour environ 50 millions de dollars. À la clôture du placement, la société détenait une participation véritable de 63,0 % dans Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

Sauf indication contraire, les résultats de Weston Foods tiennent compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾			15 juin 2019	16 juin 2018		
Chiffre d'affaires	479 \$	468 \$	11 \$	2,4 %	995 \$	985 \$	10 \$	1,0 %
Résultat d'exploitation	12 \$	20 \$	(8) \$	(40,0) %	22 \$	31 \$	(9) \$	(29,0) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	49 \$	47 \$	2 \$	4,3 %	95 \$	92 \$	3 \$	3,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,2 %	10,0 %			9,5 %	9,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	35 \$	28 \$	7 \$	25,0 %	67 \$	59 \$	8 \$	13,6 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'amortissements accélérés de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (néant en 2018) et de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (4 millions de dollars 2018) comptabilisés au titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au deuxième trimestre de 2019, le chiffre d'affaires de Weston Foods a augmenté de 11 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 479 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,2 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires est demeuré relativement inchangé. Le chiffre d'affaires a été touché par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires a augmenté de 10 millions de dollars, ou 1,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 995 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 1,7 %, en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, facteurs en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 8 millions de dollars, ou 40,0 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 12 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 1 million de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 9 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 4 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation qui a résulté principalement de la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-dessous et de l'incidence défavorable nette de 5 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison de ce qui suit :

- l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 2 millions de dollars;
- l'incidence de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 2 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 9 millions de dollars, ou 29,0 %, pour l'exercice 2019 à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 22 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 11 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 9 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation qui a résulté principalement de la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-dessous et de l'incidence défavorable nette de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 12 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence favorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 11 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au deuxième trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté de 2 millions de dollars, ou 4,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 49 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 3 millions de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 1 million de dollars, en raison de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancée par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté pour s'établir à 10,2 % au deuxième trimestre de 2019 comparativement à 10,0 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16, a diminué de 40 points de base pour s'établir à 9,6 % au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 3 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 95 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 6 millions de dollars de l'IFRS 16, a diminué de 3 millions de dollars, en raison de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et de la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ a augmenté pour s'établir à 9,5 % pour l'exercice à ce jour comparativement à 9,3 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16, a diminué de 40 points de base pour s'établir à 8,9 % au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 35 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 7 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, ont augmenté de 5 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte, au deuxième trimestre de 2019, d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars lié au programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 en raison des investissements dans les immobilisations.

Rapport de gestion

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 67 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 8 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de l'IFRS 16, ont augmenté de 4 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars dont il est question ci-dessus et, au premier trimestre de 2018, d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars lié à la fermeture d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis. Si l'on ne tient pas compte de ces montants ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 6 millions de dollars en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2018) et de 6 millions de dollars (17 millions de dollars en 2018), respectivement, qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

En raison du transfert de Propriétés de Choix, l'information financière de Loblaw pour l'exercice à l'étude représente les résultats liés aux activités poursuivies et les chiffres comparatifs ont été retraités. Sauf indication contraire, les résultats sectoriels de Loblaw reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾			15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾		
Chiffre d'affaires	11 133 \$	10 821 \$	312 \$	2,9 %	21 792 \$	21 156 \$	636 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	586 \$	508 \$	78 \$	15,4 %	1 035 \$	882 \$	153 \$	17,3 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 173 \$	838 \$	335 \$	40,0 %	2 211 \$	1 569 \$	642 \$	40,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,5 %	7,7 %			10,1 %	7,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	580 \$	341 \$	239 \$	70,1 %	1 160 \$	682 \$	478 \$	70,1 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (240 millions de dollars en 2018) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 312 millions de dollars, ou 2,9 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 11 133 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation de 306 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une augmentation de 42 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers attribuable à une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 306 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte du chiffre d'affaires de 7 858 millions de dollars (7 676 millions de dollars en 2018) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 048 millions de dollars (2 924 millions de dollars en 2018) du secteur des pharmacies au détail.

Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 259 millions de dollars, ou 2,5 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,6 % pour le trimestre. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018. Au cours du trimestre, le secteur de l'alimentation au détail a affiché un achalandage moins élevé, mais une taille du panier plus élevée;
- l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été comparable (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,6 % (inflation de 0,1 % en 2018), calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % au cours du trimestre. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 4,8 %;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,3 %.

Au cours des 12 derniers mois, 18 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 11 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Loblaw s'est établi à 21 792 millions de dollars, en hausse de 636 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, en raison du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une augmentation de 78 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers attribuable à une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 603 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 21 358 millions de dollars. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 456 millions de dollars, ou 2,2 %. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 15 373 millions de dollars (14 947 millions de dollars en 2018) et le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est chiffré à 5 985 millions de dollars (5 808 millions de dollars en 2018). L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par la croissance de 1,3 % du chiffre d'affaires des magasins comparables. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,1 %, en raison de l'augmentation de 3,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance, ce qui reflète l'incidence défavorable de la poursuite de la réforme du réseau de la santé et l'augmentation de 3,2 % du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2019 et d'environ 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montant pour lequel une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw, et la direction de Loblaw n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 78 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 586 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 82 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 16 millions de dollars, en raison de l'amélioration de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 6 millions de dollars de la consolidation des franchises, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- l'incidence défavorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'une reprise sur les provisions de 11 millions de dollars liées au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;
 - la variation de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 153 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 035 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 157 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 38 millions de dollars en raison de l'amélioration de 44 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 44 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 21 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- l'incidence nette défavorable de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, notamment :
 - l'incidence défavorable de 21 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 20 millions de dollars de la comptabilisation, à l'exercice précédent, des produits qui ont découlé de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars, de la provision au titre des stocks inscrite à l'exercice précédent attribuable à la réforme du réseau de la santé;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 173 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 335 millions de dollars, ou 40,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 290 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 45 millions de dollars, ou 5,4 %, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 1 128 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 340 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 290 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 6,3 %, au deuxième trimestre de 2019, y compris l'incidence favorable de 10 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,9 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,9 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celle inscrite au deuxième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, alors que les marges du secteur de l'alimentation au détail ont légèrement augmenté.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 77 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 24 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui représente une amélioration de 30 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018, en raison de ce qui suit :
 - les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 5 millions de dollars comparativement à celui inscrit au trimestre correspondant de 2018, en raison essentiellement de la hausse du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 642 millions de dollars, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 2 211 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 572 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 70 millions de dollars, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 653 millions de dollars pour s'établir à 2 113 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 572 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 81 millions de dollars, ou 5,5 %, y compris l'incidence favorable de 30 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

Rapport de gestion

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,8 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,8 %, en baisse de 20 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail ont légèrement augmenté.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 156 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 37 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,7 %, ce qui représente une amélioration de 20 points de base comparativement à ceux inscrits en 2018, en raison de ce qui suit :
 - les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités;
 - la baisse des frais de commercialisation attribuable au lancement du programme *PC Optimum* à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 11 millions de dollars comparativement à celui inscrit au trimestre correspondant de 2018, en raison de la hausse du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte également d'un profit de 5 millions de dollars (néant en 2018) lié à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix qui a été comptabilisé au premier trimestre de 2019.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 239 millions de dollars, ou 70,1 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 580 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 208 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 20 millions de dollars de l'amortissement liée au transfert. Au deuxième trimestre de 2019, l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisée pour exclure ces incidences, a été de 11 millions de dollars et découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 478 millions de dollars, ou 70,1 %, comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 160 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 415 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 21 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (240 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Transfert de Propriétés de Choix et incidence sur les résultats de Loblaw En raison de la réorganisation, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à Loblaw sont comptabilisés à titre de contrats de location par Loblaw et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. En 2019, l'incidence de ce changement devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de Loblaw rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 20 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019 (42 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

Processus et efficience Loblaw continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à Loblaw de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégique. La direction de Loblaw prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (28 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du deuxième trimestre de 2019, 424 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	414	331	400	310
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	10	21	24	42
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	424	352	424	352
Chiffre d'affaires	301 \$	254 \$	600 \$	453 \$
Résultat d'exploitation	18	12	28	7
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	35	25	62	32
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	17	13	34	25
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17	12	22	7

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 300 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 130 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 80 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 40 millions de dollars pour l'exercice 2019.

RÉSULTATS SECTORIELS DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	15 juin 2019	16 juin 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	324 \$	295 \$	29 \$	9,8 %	647 \$	510 \$	137 \$	26,9 %
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	(13) \$	355 \$	(368) \$	(103,7) %	1 112 \$	(94) \$	1 206 \$	1 283,0 %
Bénéfice net (perte nette)	238 \$	(321) \$	559 \$	174,1 %	(664) \$	306 \$	(970) \$	(317,0) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1), ii)}	170 \$	157 \$	13 \$	8,3 %	340 \$	262 \$	78 \$	29,8 %

- Les (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.
- Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

Produits Les produits ont augmenté de 29 millions de dollars, ou 9,8 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 324 millions de dollars, et ils tiennent compte d'un montant de 191 millions de dollars (196 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 647 millions de dollars, en hausse de 137 millions de dollars, ou 26,9 %, comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018, et ils tiennent compte d'un montant de 382 millions de dollars (381 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. L'augmentation des produits enregistrée au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires de 31 millions de dollars pour le trimestre et de 132 millions de dollars pour l'exercice à ce jour tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT;
 - l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants;
 - les produits supplémentaires tirés d'autres immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- facteurs en partie contrebalancés par
- une diminution des produits liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au deuxième trimestre de 2018.

(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont traduits par des produits de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, comparativement à des charges d'intérêts nettes de 355 millions de dollars à la période correspondante de 2018. La variation de 368 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 340 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts de Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2019, comparativement à une hausse du cours des parts de Propriétés de Choix à la période correspondante de 2018;
- une charge non récurrente liée à l'amortissement accéléré de la prime sur la dette de 37 millions de dollars à la conversion des parts de société en commandite de catégorie C en 2018;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débentures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 112 millions de dollars ont été inscrites, comparativement à des produits d'intérêts de 94 millions de dollars en 2018. La variation de 1 206 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 1 206 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la baisse considérable du cours des parts de Propriétés de Choix en 2019;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débentures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par

- une charge non récurrente liée à l'amortissement accéléré de la prime sur la dette de 37 millions de dollars à la conversion des parts de société en commandite de catégorie C en 2018.

Bénéfice net (perte nette) Le bénéfice net s'est établi à 238 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente une amélioration de 559 millions de dollars comparativement au résultat inscrit au deuxième trimestre de 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence favorable de la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par

- la diminution du résultat d'exploitation net liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au deuxième trimestre de 2018.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, la perte nette s'est établie à 664 millions de dollars, ce qui représente un recul de 970 millions de dollars comparativement à celle inscrite en 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- la diminution du résultat d'exploitation net liée à une résiliation de bail effectuée par Loblaw à la cession d'un immeuble de placement au deuxième trimestre de 2018; facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- l'incidence favorable d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 170 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 13 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancée par des charges d'intérêts plus élevées découlant de l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 340 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancée par des charges d'intérêts plus élevées découlant de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Opérations sur les immeubles de placement Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a acquis une participation véritable de 50 % dans une parcelle d'aménagement du centre-ville de Toronto pour un prix d'achat de 18 millions de dollars, en vue de construire un ensemble d'immeubles locatifs résidentiels de deux tours spécifiquement pour la location. Propriétés de Choix a également acquis, pour 20 millions de dollars, la participation de 50 % d'un associé dans deux bâtiments d'un immeuble industriel situé à Calgary, en Alberta. Les acquisitions ont été réglées en trésorerie.

Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a vendu sa participation véritable dans deux immeubles de placement pour un prix de vente global de 16 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de vente, représentant une contrepartie en trésorerie.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 349 \$	1 575 \$	(226) \$	1 521 \$	2 034 \$	(513) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux :						
Activités d'exploitation	1 123	601	522	2 230	1 059	1 171
Activités d'investissement	(204)	(532)	328	(527)	(1 903)	1 376
Activités de financement	(355)	(159)	(196)	(1 311)	294	(1 605)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	2	(2)	—	3	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 913 \$	1 487 \$	426 \$	1 913 \$	1 487 \$	426 \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 123 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 522 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation découle essentiellement de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées pour exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie, de la diminution de l'impôt sur le résultat payé et de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des provisions.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 230 millions de dollars, en hausse de 1 171 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018. L'augmentation découle essentiellement de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées pour exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des provisions.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 204 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 328 millions de dollars comparativement au montant inscrit au deuxième trimestre de 2018. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par les sorties nettes liées à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix, compte tenu du produit de 1 295 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang, qui étaient classées à titre de dépôts de garantie au 24 mars 2018.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 527 millions de dollars, en baisse de 1 376 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. La diminution d'un exercice à l'autre des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par les sorties nettes liées à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation
Weston Foods	38 \$	38 \$	— \$	69 \$	60 \$	9 \$
Loblaw	209	193	16	383	356	27
Propriétés de Choix	50	53	(3)	81	112	(31)
Total des dépenses d'investissement	297 \$	284 \$	13 \$	533 \$	528 \$	5 \$

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 355 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 196 millions de dollars comparativement au montant inscrit au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation découle essentiellement de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. Les sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées pour tenir compte de l'incidence de l'IFRS 16, ont diminué par rapport à la période correspondante de 2018. Cette baisse s'explique par le produit tiré des émissions de parts de Propriétés de Choix et par la baisse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw, facteurs en partie contrebalancés par les remboursements nets plus élevés sur la dette à long terme de Propriétés de Choix réalisés au cours de l'exercice considéré.

Rapport de gestion

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 311 millions de dollars, en hausse de 1 605 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. L'augmentation découle essentiellement de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La hausse d'un exercice à l'autre des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisée pour tenir compte de l'incidence de l'IFRS 16, s'explique essentiellement par les émissions nettes moins élevées de titres de créance à long terme de Propriétés de Choix réalisées au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancées par le produit tiré des émissions de parts de Propriétés de Choix et par la baisse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ La définition des flux de trésorerie disponibles¹⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation	15 juin 2019	16 juin 2018	Variation
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 123 \$	601 \$	522 \$	2 230 \$	1 059 \$	1 171 \$
Moins : Intérêts payés	190	104	86	456	283	173
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	213	210	3	357	368	(11)
Entrées d'immobilisations incorporelles	84	74	10	176	160	16
Paiements au titre de la location, montant net ¹⁾	206	—	206	393	—	393
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	430 \$	213 \$	217 \$	848 \$	248 \$	600 \$

i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Au deuxième trimestre de 2019, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont augmenté de 217 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 430 millions de dollars. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 848 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 600 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des intérêts payés.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	15 juin 2019				Aux							
					16 juin 2018				31 décembre 2018			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total
Dette bancaire	89 \$	— \$	— \$	89 \$	248 \$	— \$	— \$	248 \$	56 \$	— \$	— \$	56 \$
Dette à court terme	790	—	689	1 479	590	—	640	1 230	915	—	664	1 579
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	324	740	—	1 064	2 328	295	—	2 623	847	496	—	1 343
Dette à long terme ⁱ⁾	6 449	6 388	915	13 752	5 180	6 823	915	12 918	6 379	6 681	915	13 975
Certains autres passifs	49	—	—	49	43	—	—	43	48	—	—	48
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	—	—	(495)	(495)	—	—	(475)	(475)	—	—	(556)	(556)
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	7 701 \$	7 128 \$	1 109 \$	15 938 \$	8 389 \$	7 118 \$	1 080 \$	16 587 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 239 \$	1 \$	(512) \$	728 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	7 749	6	(3 535)	4 220	—	—	—	—	—	—	—	—
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	16 689 \$	7 135 \$	(2 938) \$	20 886 \$	8 389 \$	7 118 \$	1 080 \$	16 587 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$

- i) Avant la mise en œuvre de l'IFRS 16, la dette à long terme au 16 juin 2018 et au 31 décembre 2018 tenait compte d'obligations découlant de contrats de location-financement de 552 millions de dollars et de 535 millions de dollars, respectivement.

Rapport de gestion

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'une société dont le profil d'entreprise est doté de notations élevées. Dans « Autres et intersectoriel », la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) a une dette totale, compte non tenu des obligations locatives, de 1 109 millions de dollars (1 080 millions de dollars au 16 juin 2018 et 1 023 millions de dollars au 31 décembre 2018) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 690 millions de dollars (770 millions de dollars au 16 juin 2018 et 612 millions de dollars au 31 décembre 2018), donnant lieu à une dette nette de 419 millions de dollars (310 millions de dollars au 16 juin 2018 et 411 millions de dollars au 31 décembre 2018).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du deuxième trimestre de 2019, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle du secteur Vente au détail de Loblaw a augmenté comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail qui a découlé de la hausse des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du BAIIA ajusté¹⁾ qui a également résulté de la mise en œuvre de l'IFRS 16.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du deuxième trimestre et tout au long de la première moitié de 2019.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du deuxième trimestre et tout au long de la première moitié de 2019.

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	— \$	— \$	— \$	300 \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	—	—	350
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	—	—	550
– Série L	4,18 %	8 mars 2028	—	—	—	750
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	750	—	750	—
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	—	125	—	125
– Série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	—	100	—	100
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019	—	100	—	100
– Série D-C	2,95 %	18 janvier 2023	—	125	—	125
Total des débetures émises			750 \$	450 \$	750 \$	2 400 \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart						
	2,36 %	24 mai 2018	— \$	275 \$	— \$	275 \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018	—	—	—	400
Total des débetures et des billets à moyen terme remboursés			— \$	275 \$	— \$	675 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a remboursé deux séries de débetures non garanties de premier rang, soit les débetures non garanties de premier rang de série 7 à 3,00 % d'une valeur de 200 millions de dollars dont la date d'échéance initiale était le 20 septembre 2019 et les débetures non garanties de premier rang de série C-C à 2,56 % d'une valeur de 100 millions de dollars dont la date d'échéance initiale était le 30 novembre 2019.

Rapport de gestion

Facilités de crédit à terme non garanties En 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Le 11 juin 2019, Propriétés de Choix a remboursé intégralement l'emprunt à terme non garanti de 175 millions de dollars échéant le 4 mai 2022 et a remboursé un montant de 225 millions de dollars sur l'emprunt à terme non garanti échéant le 4 mai 2023 à l'aide d'une partie du produit net tiré de l'émission des débentures non garanties de premier rang de série M. L'emprunt à terme porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à cet emprunt sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	15 juin 2019		Aux 16 juin 2018		Aux 31 déc. 2018	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	16	1 500	182	1 500	325
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	16 \$	2 500 \$	182 \$	2 500 \$	325 \$

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	15 juin 2019	Aux	
		16 juin 2018	31 déc. 2018
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i>	750 \$	900 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	790	590	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 540 \$	1 490 \$	1 665 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du deuxième trimestre de 2019 et s'y est conformée tout au long de la première moitié de 2019.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2024 et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %.

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du deuxième trimestre de 2019, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 526 millions de dollars (549 millions de dollars au 16 juin 2018 et 536 millions de dollars au 31 décembre 2018) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 16 juin 2018 et au 31 décembre 2018) sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 16 juin 2018 et au 31 décembre 2018) du capital des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes et l'a prorogée jusqu'au 27 mai 2022.

Dettes liées au contrat à livrer sur actions En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL ») a conclu un contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw, prix qui a augmenté aux termes du contrat pour s'établir à 120,84 \$ (115,70 \$ au 16 juin 2018 et 118,42 \$ au 31 décembre 2018) l'action ordinaire de Loblaw à la clôture du deuxième trimestre de 2019. Ce contrat arrive à échéance en 2031 et WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw. L'obligation de WHL en vertu de ce contrat à livrer est garantie par les actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. WHL comptabilise une charge ou un produit hors trésorerie qu'elle inclut dans le montant consolidé des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de l'ajustement à la juste valeur du contrat à livrer de WHL visant 9,6 millions d'actions. Cet ajustement est un élément hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions sous-jacentes de Loblaw appartenant à WHL. WHL ne comptabilise aucune variation du cours associée aux actions ordinaires de Loblaw qu'elle détient.

Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

		15 juin 2019	Aux	
			16 juin 2018	31 déc. 2018
(en millions de dollars)	Date d'échéance			
Série A	2031	466 \$	466 \$	466 \$
Série B	Remboursables à vue	689	640	664
Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus	s. o.	(495)	(475)	(556)
Dettes liées au contrat à livrer sur actions ⁱ⁾		660 \$	631 \$	574 \$
Déventures	2024 à 2033	450	450	450
Coûts de transaction et autres		(1)	(1)	(1)
Autres et intersectoriel – dette		1 109 \$	1 080 \$	1 023 \$

i) WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Rapport de gestion

SITUATION FINANCIÈRE

	15 juin 2019 ⁱⁱ⁾	Aux 16 juin 2018	31 déc. 2018
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	14,6 %	12,7 %	12,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ^{1), i)}	10,0 %	11,5 %	12,0 %

- i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt¹⁾ devrait augmenter d'environ 0,1 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.
- ii) Les capitaux propres d'ouverture et le capital d'ouverture tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 16 dans le calcul des capitaux propres moyens et du capital moyen, respectivement.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement du transfert de Propriétés de Choix et de l'augmentation du bénéfice, ainsi que de la diminution des résultats non distribués attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette moyenne qui a découlé de l'augmentation des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ après impôt, laquelle est également attribuable à l'IFRS 16.

NOTATION

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	15 juin 2019		16 juin 2018		15 juin 2019		16 juin 2018	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 520 982	2 778 \$	127 956 198	226 \$	153 370 108	2 766 \$	127 905 581	221 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	47 906	4	48 053	4	200 405	16	100 298	9
Rachetées et annulées	—	—	—	—	(1 625)	—	(1 628)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 568 888	2 782 \$	128 004 251	230 \$	153 568 888	2 782 \$	128 004 251	230 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(85 929)	1	(134 128)	—	(120 305)	—	(228 803)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(50 000)	(1)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	4 353	—	4 332	—	88 729	2	99 007	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(81 576)	1	(129 796)	—	(81 576)	1	(129 796)	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 487 312	2 783 \$	127 874 455	230 \$	153 487 312	2 783 \$	127 874 455	230 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	153 462 096		127 838 376		153 370 552		127 776 173	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	50 000	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	—	(1 628)
Contrepartie en trésorerie payée	(5) \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	5 \$	— \$

Aux deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018, aucune activité liée au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités n'a été enregistrée.

Rapport de gestion

Au deuxième trimestre de 2019, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 7 676 458 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 15 juin 2019, la société n'avait racheté aucune action ordinaire dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,525 \$	0,490 \$	1,040 \$	0,945 \$
Privilegiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} juillet 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 juin 2019.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2019 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,525 \$
– Privilegiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} octobre 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 septembre 2019.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours du deuxième trimestre de 2019. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2018 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)
Chiffre d'affaires	11 603 \$	11 245 \$	11 173 \$	10 744 \$	11 717 \$	11 402 \$	14 862 \$	14 648 \$
Résultat d'exploitation	770	589	586	502	690	164	804	1 244
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 313	1 073	1 158	918	1 146	1 065	1 391	1 307
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	534	400	535	400	416	407	530	509
Bénéfice net (perte nette)	353	78	(372)	378	412	78	130	904
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	194	38	(478)	190	281	44	65	434
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	184	28	(488)	180	271	34	51	420
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	1,20 \$	0,22 \$	(3,18) \$	1,41 \$	1,86 \$	0,27 \$	0,40 \$	3,29 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	1,19 \$	0,21 \$	(3,18) \$	1,40 \$	1,86 \$	0,27 \$	0,40 \$	3,25 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,70 \$	1,63 \$	1,30 \$	1,38 \$	1,59 \$	1,76 \$	2,25 \$	2,14 \$
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires de Weston Foods	2,4 %	(8,1) %	(0,2) %	(4,1) %	(3,8) %	(1,9) %	(5,7) %	(0,7) %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	0,2 %	(5,7) %	(3,1) %	(1,5) %	(5,9) %	0,9 %	(7,3) %	1,0 %
Inflation nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	3,6 %	0,1 %	3,3 %	1,2 %	1,7 %	1,0 %	0,3 %	0,3 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw	0,6 %	0,8 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %	0,9 %	1,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail de Loblaw	4,0 %	1,7 %	2,2 %	3,7 %	1,9 %	3,6 %	2,5 %	3,3 %
Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix par part – dilués	0,248 \$	0,272 \$	0,252 \$	0,255 \$	0,256 \$	0,282 \$	0,253 \$	0,263 \$
Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix (en fonction des encaissements)	235 \$	202 \$	233 \$	150 \$	233 \$	153 \$	230 \$	145 \$

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
- la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
- les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
- les économies de coûts et l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques de Loblaw;
- l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - le transfert de Propriétés de Choix par Loblaw;
 - les frais d'émission de Propriétés de Choix;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - les modifications du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes;
 - la variation de la conversion des monnaies étrangères et des autres activités à l'échelle de la société.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2019 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2018 ainsi que la notice annuelle 2018 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

NORMES COMPTABLES

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés et à des locataires complémentaires. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

Rapport de gestion

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture des pertes de valeur de 62 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 16 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(62) \$
Total des actifs courants	(62) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	4 114
Immobilisations incorporelles	(82)
Impôt différé	32
Autres actifs	85
Total des actifs	3 652 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	736
Total des passifs courants	684 \$
Provisions	(76)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	4 350
Impôt différé	(89)
Autres passifs	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	(394)
Résultats non distribués	(115)
Total des passifs et des capitaux propres	3 652 \$

- i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.
- ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ni des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,39 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 1^{er} janvier 2019.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 31 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	Au
	1 ^{er} janvier 2019
Engagement aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	4 826 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} janvier 2019	3 932 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation dont le preneur a la certitude raisonnable d'exercer	619
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	5 086 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	736 \$
Obligations locatives	4 350
Total des obligations locatives	5 086 \$

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

PERSPECTIVES²⁾

Weston Foods a pour objectif de compter parmi les chefs de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord tout en obtenant d'excellents résultats financiers. En 2019, Weston Foods concentrera ses efforts sur la croissance de ses principaux secteurs d'activité en innovant de façon ciblée dans de nouveaux segments et marchés et en renforçant ses principaux processus.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Weston Foods prévoit une stabilisation du rendement de ses activités en 2019 :

- le chiffre d'affaires sera inférieur à celui de 2018 en raison de l'incidence de la perte de ventes à des clients clés à l'exercice précédent et de la rationalisation des produits, facteurs qui seront en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par les prix;
- si l'on ne tient pas compte des profits liés à la cession-bail d'immeubles, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera légèrement inférieur à celui de 2018. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ reflétera l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et les tendances des ventes dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par les gains de productivité et les améliorations découlant du programme de transformation;
- des dépenses d'investissement qui diminueront pour s'établir à environ 200 millions de dollars;
- l'amortissement augmentera par rapport à 2018.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Loblaw continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, compte non tenu de l'incidence du transfert de Propriétés de Choix, Loblaw prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net¹⁾;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix, grâce à la taille considérable de ses actifs, à sa relation avec Loblaw et à sa solide structure du capital, procure une source fiable de flux de trésorerie stables et croissants. Par suite de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a évolué et compte maintenant deux principaux secteurs fonctionnels : un portefeuille d'immeubles existants productifs de revenus et des activités d'aménagement. Le portefeuille d'immeubles productifs de revenus constitue une base robuste pour des flux de trésorerie stables et est diversifié au chapitre de la situation géographique et du type de produit, notamment les actifs liés à la vente au détail, les actifs industriels, les actifs de bureaux et les actifs résidentiels. Les initiatives d'aménagement permettent l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité en mettant l'accent principalement sur des projets de densification et des projets d'habitations résidentielles locatives stratégiquement situées qui en sont à divers stades de développement.

Rapport de gestion

En 2019, Propriétés de Choix continuera de concentrer ses efforts sur la stabilité financière et opérationnelle. Cela comprend notamment l'amélioration de la qualité de son portefeuille par le biais d'acquisitions et de cessions d'immeubles, l'avancement des projets d'aménagement de commerces de détail et des projets industriels, l'élargissement de sa plateforme d'immeubles résidentiels à logements multiples ainsi qu'une gestion financière prudente.

La société prévoit une augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ en 2019 grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les									
	15 juin 2019					16 juin 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ³⁾	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					194 \$					38 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					159					40
Impôt sur le résultat					109					126
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					308					385
Résultat d'exploitation	12 \$	586 \$	226 \$	(54) \$	770 \$	20 \$	508 \$	34 \$	27 \$	589 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	116 \$	— \$	— \$	116 \$	— \$	119 \$	— \$	— \$	119 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	4	16	—	—	20	2	7	—	(12)	(3)
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	4	—	—	4	(2)	(6)	—	—	(8)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	4	(4)	—	—	1	69	(60)	10
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	(15)	—	—	(15)	—	—	—	—	—
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	2	—	2	—	—	108	—	108
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	—	—	—	—	—	—	(11)	—	—	(11)
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(3)	—	—	(3)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	(3)	(3)	—	—	—	(9)	(9)
Éléments d'ajustement	4 \$	123 \$	6 \$	(6) \$	127 \$	(1) \$	108 \$	177 \$	(81) \$	203 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	16 \$	709 \$	232 \$	(60) \$	897 \$	19 \$	616 \$	211 \$	(54) \$	792 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	33	464	1	(82)	416	28	222	—	31	281
Montant ajusté du BAIIA	49 \$	1 173 \$	233 \$	(142) \$	1 313 \$	47 \$	838 \$	211 \$	(23) \$	1 073 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 116 millions de dollars (119 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (néant en 2018) comptabilisé par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

24 semaines closes les

	15 juin 2019					16 juin 2018				
(en millions de dollars)	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ³⁾	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					(284) \$					228 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					265					228
Impôt sur le résultat					195					232
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					1 180					403
Résultat d'exploitation	22 \$	1 035 \$	449 \$	(150) \$	1 356 \$	31 \$	882 \$	212 \$	(34) \$	1 091 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	235 \$	— \$	— \$	235 \$	— \$	240 \$	— \$	— \$	240 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	6	28	—	—	34	17	7	—	(13)	11
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	10	—	—	10	—	1	—	—	1
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	2	—	—	4	(10)	(11)	—	—	(21)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(3)	7	12	16	—	1	36	(27)	10
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(6)	—	—	(6)	—	—	—	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	(15)	—	—	(15)	—	—	—	—	—
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	6	—	6	—	—	120	—	120
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	19	—	—	19
Programme de carte Loblaw	—	—	—	—	—	—	8	—	—	8
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	(2)	(2)	—	—	—	(23)	(23)
Éléments d'ajustement	8 \$	251 \$	13 \$	11 \$	283 \$	6 \$	245 \$	156 \$	(63) \$	344 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	30 \$	1 286 \$	462 \$	(139) \$	1 639 \$	37 \$	1 127 \$	368 \$	(97) \$	1 435 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ¹⁾	65	925	1	(159)	832	55	442	—	59	556
Montant ajusté du BAIIA	95 \$	2 211 \$	463 \$	(298) \$	2 471 \$	92 \$	1 569 \$	368 \$	(38) \$	1 991 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 235 millions de dollars (240 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des deuxièmes trimestres et des premières moitiés de 2019 et de 2018 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars lié à la vente.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes En 2018 et en 2019, Propriétés de Choix a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Rapport de gestion

Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés au transfert de Propriétés de Choix par Loblaw.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur concernant certains produits de boulangerie emballés, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une reprise de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018.

Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

Pertes liées aux stocks, déduction faite des reprises En 2016, Weston Foods a comptabilisé un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars américains) lié à la sortie de stocks endommagés et à d'autres charges connexes dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. La société a reçu le produit partiel de la réclamation en 2018 et en 2017. La réclamation d'assurance est toujours en cours, et un produit d'assurance supplémentaire au titre du règlement devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée.

Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Les autres activités à l'échelle de la société tiennent compte des ajustements de juste valeur liés aux placements détenus par la société.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	308 \$	385 \$	1 180 \$	403 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(2)	(180)	(584)	(99)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	(14)	—	(14)	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(41)	(23)	(84)	19
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	251 \$	182 \$	498 \$	323 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des deuxièmes trimestres et des premières moitiés de 2019 et de 2018 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Frais d'émission de Propriétés de Choix Propriétés de Choix a engagé des frais d'émission de 14 millions de dollars liés au placement de parts de fiducie réalisé au deuxième trimestre de 2019.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	897 \$	792 \$	1 639 \$	1 435 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	251	182	498	323
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	646 \$	610 \$	1 141 \$	1 112 \$
Impôt sur le résultat	109 \$	126 \$	195 \$	232 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	38	38	85	67
Réévaluation des soldes d'impôt différé	15	—	15	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	10	—	10	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	172 \$	164 \$	305 \$	299 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	23,6 %	61,8 %	110,8 %	33,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,6 %	26,9 %	26,7 %	26,9 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Outre les éléments dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, l'impôt sur le résultat et le taux d'impôt effectif ont été touchés par les éléments suivants en 2019 :

Réévaluation des soldes d'impôt différé En raison du placement de parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre, la société a comptabilisé un bénéfice de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lié à certains passifs d'impôt différé découlant de la dilution de sa participation dans Propriétés de Choix.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou d'un avantage sur les bénéfices. La société applique toute modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. Au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice de 10 millions de dollars lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	194 \$	38 \$	(284) \$	228 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	184 \$	28 \$	(304) \$	208 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)	(2)	(2)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	183 \$	27 \$	(306) \$	206 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	194 \$	38 \$	(284) \$	228 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	79	182	768	180
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	273 \$	220 \$	484 \$	408 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	263 \$	210 \$	464 \$	388 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)	(2)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	262 \$	209 \$	462 \$	386 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	153,7	128,2	153,6	128,2

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	15 juin 2019		16 juin 2018	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)
Montant présenté	184 \$	1,19 \$	28 \$	0,21 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	44 \$	0,28 \$	42 \$	0,33 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	9	0,06	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	1	0,01
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	—	(3)	(0,02)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	0,02	4	0,03
Perte sur la vente d'immeubles de placement non exploités	1	0,01	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(6)	(0,04)	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	2	—	51	0,39
Transfert des Propriétés de Choix par Loblaw	1	0,01	—	—
Programme de carte Loblaw	—	—	(4)	(0,03)
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(2)	(0,02)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	—	—	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	2	0,01	85	0,67
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	36	0,23	17	0,14
Frais d'émission de Propriétés de Choix	14	0,09	—	—
Réévaluation des soldes d'impôt différé	(15)	(0,09)	—	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	(8)	(0,05)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	(3)	(0,02)	(8)	(0,07)
Éléments d'ajustement	79 \$	0,51 \$	182 \$	1,42 \$
Montant ajusté	263 \$	1,70 \$	210 \$	1,63 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

24 semaines closes les

	15 juin 2019		16 juin 2018	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)
Montant présenté	(304) \$	(1,99) \$	208 \$	1,61 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	88 \$	0,57 \$	86 \$	0,67 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	15	0,09	11	0,09
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	4	0,03	1	0,01
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	0,02	(11)	(0,08)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	16	0,11	4	0,03
Profit sur la vente d'immeubles de placement non exploités	(3)	(0,02)	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(6)	(0,04)	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	5	0,03	55	0,43
Transfert des Propriétés de Choix par Loblaw	1	0,01	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	7	0,05
Programme de carte Loblaw	—	—	3	0,02
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(7)	(0,05)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	—	—	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	584	3,80	66	0,51
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	73	0,48	(14)	(0,11)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	14	0,09	—	—
Réévaluation des soldes d'impôt différé	(15)	(0,10)	—	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	(8)	(0,05)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	(2)	(0,02)	(20)	(0,16)
Éléments d'ajustement	768 \$	5,00 \$	180 \$	1,40 \$
Montant ajusté	464 \$	3,01 \$	388 \$	3,01 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

La définition des flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 123 \$	601 \$	2 230 \$	1 059 \$
Moins : Intérêts payés	190	104	456	283
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	213	210	357	368
Entrées d'immobilisations incorporelles	84	74	176	160
Paiements au titre de la location, montant net ⁱ⁾	206	—	393	—
Flux de trésorerie disponibles	430 \$	213 \$	848 \$	248 \$

i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	15 juin 2019	16 juin 2018	15 juin 2019	16 juin 2018
Bénéfice net (perte nette)	238 \$	(321) \$	(664) \$	306 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(149)	191	842	(364)
Distributions sur les parts échangeables	72	68	144	127
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	69	7	36
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	2	108	6	120
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	1	(10)	1
Charges internes au titre de la location	2	2	4	2
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	1	3	1
Impôt sur le résultat	1	—	1	—
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	—	37	—	37
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	1	7	(4)
Fonds provenant des activités d'exploitation	170 \$	157 \$	340 \$	262 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne au www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, au www.loblaw.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 25 juillet 2019

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 46 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 3.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-